



**Environnement.** Cette nouvelle année sera riche en événements pour l'archipel varois des Iles d'Or, le plus vieux parc national marin français, créé en 1963 après le site de la Vanoise.

## En 2013, 50 printemps pour Port-Cros

Parlons nature en ce début d'année. Alors que l'on vient tout juste de célébrer les 10 ans du sanctuaire Pelagos, aire marine qui protège les mammifères marins entre la France, l'Italie et la principauté de Monaco, il est temps de reparler de nouveau du Parc national de Port-Cros qui soufflera en 2013 ses 50 bougies. Un bel âge alors que le parc se retrouve à la croisée des chemins avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance (lire ci-contre) du fait de la loi Giran de 2006. Si le parc agrandit son influence et son coeur, il est plus que jamais nécessaire d'être vigilant : dans nos contrées, les promoteurs, pleins d'appétit, sont toujours à l'affût... Et cela vaut pour tous les espaces protégés.

C'est donc par décret du 14 décembre 1963 que le Parc national a été créé. Ce sera le premier parc marin européen, le deuxième parc national français tout court après la création de celui de la Vanoise.

Le parc est donc né du mariage d'un legs et d'une loi. Le legs d'un couple, Marcel et Marceline Henry, qui, après avoir géré l'île pendant 40 ans, en remettait un tiers à l'Etat à condition que ce dernier crée un parc national. La loi, c'est celle du 22 juillet 1960, permettant la création de parcs nationaux... D'abord circonscrit sur et autour de l'île de Port-Cros (mais pas dans sa totalité), le périmètre s'est peu à peu agrandi et renforcé, avec notamment le rachat par l'Etat de 80% de l'île de Porquerolles en 1971. Le parc en aura la gestion à partir de 1985 avant de

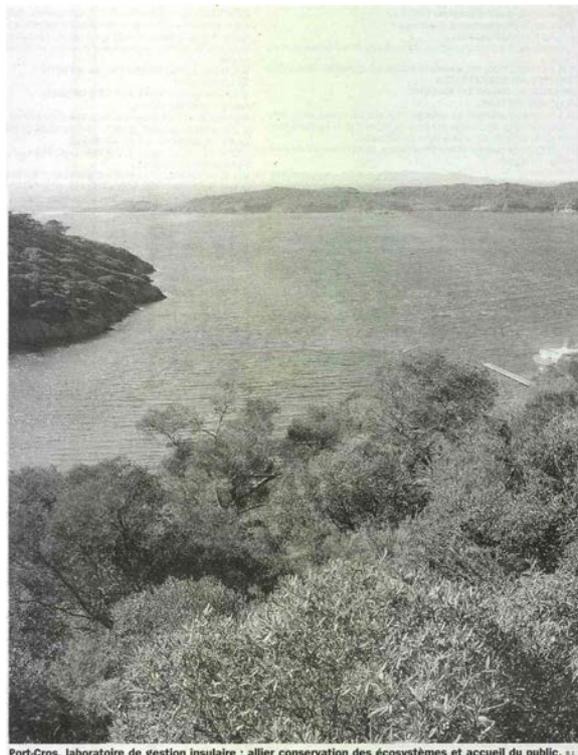
faire partie de son coeur en 2012, ainsi que la frange marine jusqu'à une distance de 600 mètres. En tout, le parc occupe aujourd'hui 1700 hectares de terres émergées (dont les 635 ha de Port-Cros) et 2900 ha de surfaces marines, dont trois « réserves intégrales » (les îlots de Bagaud, du Rascas et de la Gabinière). A noter aussi que le parc gère en collaboration avec les communes de Hyères et de La Croix-Valmer, les espaces naturels acquis par le Conservatoire du littoral de la presqu'île de Giens et du cap Lardier.

L'année 2013 sera riche en événements. Et cela commence du 11 au 13 janvier : Port-Cros sera invité d'honneur du Salon international de la Plongée qui se tiendra Porte de Versailles, à Paris. L'occasion d'y présenter le programme d'animations sur les îles de Port-Cros et Porquerolles.

Concours, balades, concerts, projections, expos, colloque scientifique... Un site Internet sera mis en place : 50ans.port-crosparcnational.fr (toujours en construction).

Pour ceux qui auront la chance d'être à Paris, découvrons le menu des manifestations : conférences sur le sentier sous-marin de Port-Cros (le premier en Méditerranée), sur la charte de l'éco-plongeur du parc; expositions sur les missions du parc, sur les 50 ans mais aussi sur la charte du plongeur illustrée par les dessinateurs Joan et Ptiluc; projection du film «Mémoire de Port-Cros»... Entre autres.

G. DE SAINT VULFRAN



Port-Cros, laboratoire de gestion insulaire : allier conservation des écosystèmes et accueil du public. s.i.